

<http://snetap-fsu.fr/Masterisation-un-bilan-negatif.html>



Masterisation : un bilan négatif mais la DGER campe sur ses positions.

- Métiers - Enseignant.e - Archives de 2007 à 2011 -

Date de mise en ligne : jeudi 24 mars 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le jeudi 17 mars 2011 le SNETAP [FSU](#), le SFOERTA [FO](#), le SYAC [CGT](#) et le SGEN [CFDT](#) ont rencontré la [DGER](#) pour un premier bilan du processus de formation des enseignants. Ce bilan s'est fait à partir de deux enquêtes menées par l'[ENFA](#) et par l'Inspection de l'Enseignement Agricole.

Un bilan globalement négatif

L'ENFA a réalisé son enquête auprès des stagiaires, des équipes de direction et des conseillers pédagogiques. Les résultats font apparaître que ce sont les Conseillers Pédagogiques qui sont les plus critiques sur le système de suivi (suivi à distance trop contraignant, formation en établissement jugée négativement, difficultés à trouver leur légitimité dans le système...). Un constat inquiétant alors que les représentants de l'ENFA ont pris soin de rappeler le rôle central du [CP](#) dans le dispositif de formation.

De leur côté les stagiaires sont également très critiques (rejet du carnet de bord, problèmes dans les conduites de séances, dans la gestion des difficultés des élèves, dans le travail collectif, regroupements à Toulouse jugés insuffisants ...).

L'inspection quant à elle, a réalisé son évaluation, uniquement sur les stagiaires, à partir d'un questionnaire et des inspections. On peut retenir de ce bilan que les stagiaires jugent leur formation trop courte et ne répondant pas à leurs besoins. Tous soulignent l'importance de la journée du lundi banalisée mais précisent qu'elle leur a d'abord servi à la préparation des cours car le dispositif n'a pas permis de l'utiliser pour un réel suivi par le CP ou les formateurs ENFA.

Le deuxième point qui ressort est l'absence d'accueil des stagiaires en début de formation (pas de dispositif d'accueil particulier dans l'établissement, pas de journée de regroupement régional pour tous, pas de rencontre systématique du directeur d'[EPL](#) ...)

Le troisième point critique est le problème du remplacement des stagiaires : 82 % d'entre eux n'ont pas été remplacés durant les semaines de regroupement.

Enfin si les stagiaires sont globalement satisfaits de l'appui de leur CP, ils n'ont pas tous assisté à leurs cours sans doute parce que beaucoup n'ont pas de CP dans leur établissement. L'appui en ligne et l'accès au site de l'ENFA sont très diversement appréciés.

L'inspection estime que de nombreuses compétences sont acquises par les stagiaires (les progressions, la rigueur scientifique et technique, la maîtrise disciplinaire, la pédagogie active, les principes de l'évaluation). Mais il en reste encore en cours d'acquisition (l'organisation et la hiérarchisation des savoirs, les modalités d'une pédagogie, la gestion des écarts de comportement des élèves difficiles, la construction et l'utilisation des grilles d'évaluation) qui, à y regarder de plus près, relèvent globalement des compétences professionnelles.

Au vu de ces bilans, la DGER reconnaît que le dispositif de remplacement n'a pas fonctionné malgré les moyens alloués et affirme qu'elle mettra tout en œuvre pour trouver une solution. Elle reconnaît également des problèmes d'accompagnement par les équipes administrative et pédagogique et par les conseillers pédagogiques mais estime que l'évaluation réelle de la réforme ne peut pas être faite à mi-parcours. Il faudra attendre les [EQP](#).

La quadrature du cercle

Pour le SNETAP, la réforme ne fonctionne pas et les avis exprimés par les stagiaires, les conseillers pédagogiques et les formateurs le confirment. La quadrature du cercle ne permettra pas de répondre à la fois à l'exigence de l'administration de maintenir les stagiaires en responsabilité et à la demande des stagiaires de plus et de mieux de formation.

Pour le SNETAP la seule réponse possible est une entrée progressive dans le métier par une affectation en surnombre (donc pas en responsabilité) dans les établissements avec un Conseiller Pédagogique mieux formé et volontaire.

Le SNETAP a exigé pour la promotion en cours (qui aura fait les frais d'une expérimentation dont l'administration reconnaît les lacunes), qu'aucun stagiaire ne soit licencié et tous ceux dont l'issue de l'EQP serait négative bénéficient d'une deuxième année de stage.

De plus les frais de déplacement doivent être remboursés très rapidement. La DGER doit permettre aux stagiaires d'aller dans leur établissement d'affectation pour préparer la rentrée scolaire 2011/2012 pendant la dernière semaine de juin.

Enfin le SNETAP demande une décharge horaire pour continuer l'accompagnement des stagiaires externes 2010-2011 en 2011-2012, (3 heures semaine soit 6 semaines de stages d'accompagnement à la prise de fonction)

Pour les promotions à venir, le SNETAP exige que le premier regroupement se fasse dès le début de l'année pour apprendre les bases pour enseigner (gestion de la classe, réalisation de progression et de fiches pédagogiques), une meilleure formation des conseillers pédagogiques, une formation plus longue à l'ENFA et en adéquation avec les besoins des stagiaires et leurs évolutions au cours de l'année, les formations du lundi libéré effectives, le paiement rapide des frais de déplacements.

Manque de moyens

La DGER conteste notre analyse d'une promotion « sacrifiée » et refuse de mettre en place un dispositif spécifique. Elle annonce qu'elle n'aura pas les moyens pour une affectation en surnombre et refuse également pour des stagiaires rencontrant des difficultés, une poursuite de la formation l'année suivant le stage.

Elle estime qu'elle a fait des efforts conséquents sur la décharge CP par rapport à l'Éducation Nationale.

La DGER annonce être prête à discuter de 3 points : les remplacements, les conditions d'accueil et la question des affectations et se donne un mois pour envisager des propositions.

Le lundi 28 mars 2011 le SNETAP rencontrera à nouveau les stagiaires à l'ENFA de Toulouse et étudiera avec eux les modalités d'actions pour obliger la DGER à répondre à leurs interrogations.